

PLANNING :

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30					
8h	Arrivée des enfants	Réveil des enfants	Réveil des enfants	Réveil des enfants	Réveil des enfants
8h30		Petit déjeuner	Petit déjeuner	Petit déjeuner	Petit déjeuner
9h	Départ et voyage	Activité	Activité	Activité	Rangement, départ des chambres et balade
9h30					
10h	Arrivée sur le site	Repas	Repas	Repas	Repas
10h30					
11h	Pique-nique	Repas	Repas	Repas	Activité
11h30					
12h	Découverte du milieu	Activité	Activité	Activité	Activité
12h30					
13h	Goûter	Goûter	Goûter	Goûter	Goûter et trajet
13h30					
14h	Installation dans les chambres, DOUCHE et Temps libre	Douche et temps libre	Douche et temps libre	Douche et temps libre	Arrivée prévue à partir de 16h
14h30					
15h	REPAS	REPAS	REPAS	REPAS	REPAS
15h30					
16h	Veillée	Veillée	Veillée	Boom	Le coucher
16h30					
17h	Le coucher	Le coucher	Le coucher	Le coucher	Le coucher
17h30					
18h					
18h30					
19h					
19h30					
20h					
20h30					
21h					
22h45					
23h					

EN AVRIL / MAI :

- Préinscription jusqu'au **21 mai 2026**. L'autorisation parentale doit être remise à l'un des centres accompagnée d'un test d'aisance aquatique.
- Validation des inscriptions le **28 mai 2026**.
- Après cette date, vous pourrez téléphoner au service enfance pour voir si des places restent disponibles.

EN JUIN :

- Envoi des trousseaux
- Réunion le **jeudi 11 juin 2025 à 19h** avec toutes les familles dont la réservation aura été acceptée.

LE JOUR DU DEPART :

Séjour du 6 au 10 juillet :

Créneau d'arrivée : 9h-10h

Départ à : 10h

Séjour du 27 au 31 juillet :

Créneau d'arrivée : 9h-10h

Départ à : 10h

Vous devez remettre aux animateurs (NE PAS LES METTRE DANS LA VALISE) :

- L'argent de poche : **10€ maximum par enfant**.
 - Si besoin les médicaments et prescription médicale ainsi qu'un mot de votre part.
- Chaque médicament doit porter le nom et prénom de l'enfant

PENDANT LE SEJOUR :

Séjour du 6 au 10 juillet :

Activités phares :

Foot bulle - Tir à l'arc - Catamaran -
Baignade - ...

Séjour du 27 au 31 juillet :

Activités phares :

Parc fenestre - Château de Murol -
Luges d'été - Baignade - ...

Hébergement: Hébergement en dur en pension complète. Les enfants seront répartis par chambres non-mixtes.

Restauration: les repas seront pris sur place en pension complète.

Encadrement: le séjour sera encadré par un directeur BPJEPS /BAFD, et deux animateurs BAFA. L'ensemble des activités sportives sera encadré par des animateurs diplômés.

Communication: l'application «on donne des nouvelles» sera utilisée pour envoyer des photos et des nouvelles.

LE JOUR DU RETOUR :

Vous recevrez un texto indiquant l'heure de notre retour.

Vous devez voir un animateur pour :

- Faire un bilan des vacances
- Récupérer l'argent de poche et les médicaments

TARIFS :

Le coût comprend le transport, l'hébergement, l'alimentation, les activités et l'encadrement déduction faite de la participation de la Communauté de communes.

Plusieurs dispositifs peuvent vous aider à réduire votre facture :

- **Aides Vacances Enfant** : Validation du montant et des conditions de ressources en cours par la CAF

- **Pass colos** : 200€ à 350€/séjour pour les QF de 0 à 1500€ ayant un enfant fêtant ses 11 ans dans l'année civile.

LES TARIFS DU MINI CAMP SERONT VOTES FIN MAI (Les préinscriptions seront annulables jusqu'à 1 semaine après l'envoi des tarifs)

Critère de modulation tarifaire	Tarif jour	Tarif séjour
0-950		
951-1200		
1201-1500		
1501 et +		

Attention :

Le test d'aisance aquatique est **obligatoire** pour participer aux activités proposées sur les séjours. Il peut porter plusieurs noms : «Attestation d'aisance aquatique», «savoir nager», «sauv'nage», «Pass'sports de l'eau».

Ce test est souvent passé dans le cadre des activités scolaires mais peut être fait directement auprès d'une piscine. Il peut être passé avec une aide technique (Brassard par exemple)

Pour ne pas pénaliser le groupe, ce document est obligatoire pour valider la réservation au mini camp.

Attention : aucun objet de valeur (console, téléphone,...) n'est autorisé.

En aucun cas nous ne serons tenus responsables en cas de perte, dégradation ou vol.

10€ d'argent de poche seront à remettre aux animateurs en début du séjour

En **cas de médication**, il est obligatoire de fournir :

- Ordonnance de moins de 3 mois,
- Autorisation parentale
- Instructions claires

Renseignement et inscription

ALSH de Fursac :

05 55 63 91 89

alsh.fursac@ccbgb.fr

ALSH de Grand Bourg :

05 55 80 48 15

alsh.grandbourg@ccbgb.fr

Séjour SPORTS & LOISIRS



Du 06 juillet au 10 juillet 2026
à Ethic étapes Archipel St Cyr (86)

Du 27 juillet au 31 juillet 2026
à l'hébergement «Pinsons - La Marjolaine»(63)



Pour les enfants de **7 à 13 ans**

Renseignements et Inscriptions :

ALSH de Fursac : 05 55 63 91 89

ALSH de Grand Bourg : 05 55 80 48 15